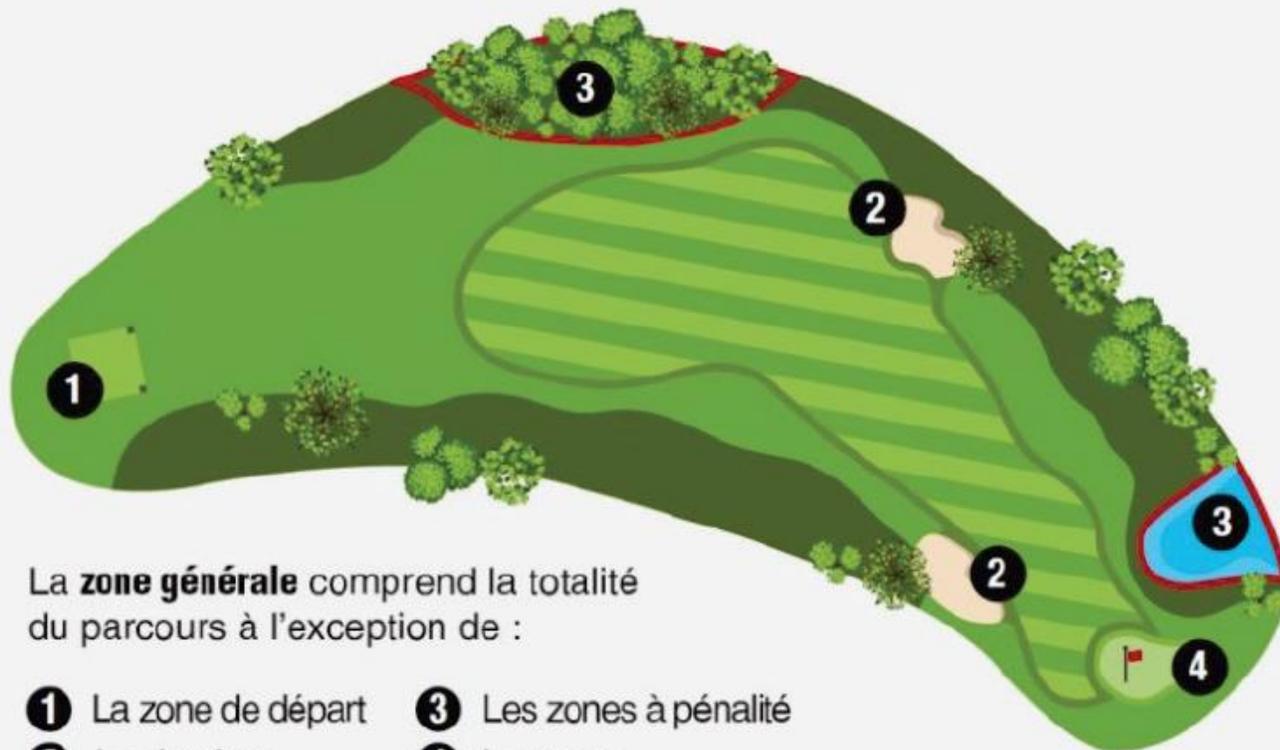


Ce qui change en 2019

La nouvelle édition des Règles de Golf applicables au 1er Janvier 2019, livrée par le R&A et l'USGA, comporte un ensemble majeur de changements, résultats d'une initiative de modernisation des Règles, entamée il y a cinq ans pour mettre les Règles en conformité avec les besoins du jeu d'aujourd'hui. Cette initiative a été conduite en ayant à l'esprit tous les golfeurs, de telle sorte que les Règles soient plus faciles à comprendre et à appliquer non seulement pour les professionnels et les amateurs d'élite, mais aussi pour les débutants, les hauts handicaps, les simples golfeurs de club et les golfeurs de loisir quel que soit leur niveau de jeu.

Résumé de quelques changements majeurs aux Règles

LES CINQ ZONES DU PARCOURS



QUAND DES CHOSES ARRIVENT À VOTRE BALLE EN JEU

1 Balle au repos déplacée accidentellement

- Vous déplacez accidentellement votre balle en la recherchant : il n'y a **plus de pénalité**
- Vous déplacez accidentellement votre balle ou votre marque-balle quand ils sont sur le green : il n'y a **plus de pénalité**

2 Replacer une balle déplacée ou relevée

- Nouvelle procédure quand vous ne connaissez pas l'endroit exact où votre balle reposait : Vous devez replacer la balle à **son emplacement d'origine estimé** (plutôt que d'apporter la balle à cet endroit) ; et si cet endroit estimé était sur, sous ou contre des éléments qui poussent ou fixés (comme de l'herbe), vous devez **replacer la balle sur, sous ou contre ces éléments**.

3 Balle en mouvement déviée accidentellement

- Votre balle en mouvement heurte accidentellement vous-mêmes, votre équipement, votre cadet, quelqu'un qui a pris le drapeau en charge pour vous, ou un drapeau retiré ou pris en charge : il n'y a **plus de pénalité** (comme quand votre balle rebondit sur la face d'un bunker et vous frappe)

4 Double touche

- Le joueur touche accidentellement sa balle plus d'une fois pendant un coup : il n'y a **plus de pénalité**

PRENDRE UN DÉGAGEMENT

1 Dropper une Balle dans une Zone Définie de Dégagement

- Procédure de drop différente : Au lieu de dropper la balle à hauteur d'épaule, la balle devra maintenant être droppée à hauteur de genou (c'est-à-dire la hauteur du genou d'un joueur quand il est en position debout)
- Zone définie de dégagement : la balle doit toujours être droppée et rester dans **une zone de dégagement et elle doit toujours être jouée depuis cette zone**, alors qu'actuellement on doit dropper soit dans une zone, soit au plus près possible d'un point précis, soit sur une ligne. Les différents cas où une balle devait être redroppée sont considérablement simplifiés.



- Des dimensions fixes définissent la zone de dégagement : Suivant les cas la zone sera de une ou de deux longueurs de club : une longueur de club étant définie comme la longueur du plus long club de votre sac, excepté le putter.

2 Balle perdue

Temps réduit pour une recherche de balle : une balle est perdue si elle n'est pas trouvée dans les trois minutes (au lieu des cinq minutes actuelles) après que vous avez commencé à la chercher.



3 Balle enfoncée



Dégagement pour une balle enfoncée dans la zone générale : Vous pouvez vous dégager si votre balle est enfoncée partout (excepté dans le sable) dans la zone générale (qui est le nouveau terme pour le "parcours"), sauf si une Règle Locale restreint le dégagement au fairway ou à des zones similaires (ce qui est l'inverse de la procédure par défaut qui est dans les Règles actuelles).

4 Balle à utiliser en prenant un dégagement

Substituer une autre balle : Vous pouvez continuer à utiliser la balle d'origine ou changer de balle chaque fois que vous prenez un dégagement selon une Règle, que ce dégagement soit avec ou sans pénalité.

RÈGLES SPÉCIALES POUR DES PARTIES SPÉCIFIQUES DU PARCOURS

1 Le Green



Putter avec le drapeau laissé dans le trou : Il n'y a plus de pénalité si vous jouez une balle depuis le green et qu'elle frappe le drapeau laissé dans le trou.

Toucher votre ligne de putt ou toucher le green en indiquant la cible : Il n'y a plus de pénalité si vous ou votre cadet faites une de ces choses, tant que cela n'améliore pas les conditions affectant votre coup.

Réparer des dommages sur le green : Vous pouvez réparer de nombreux dommages (y compris les marques de clou et les dommages d'animaux) sur le green (plutôt que d'être limité à réparer seulement les impacts de balle et les bouchons d'anciens trous).

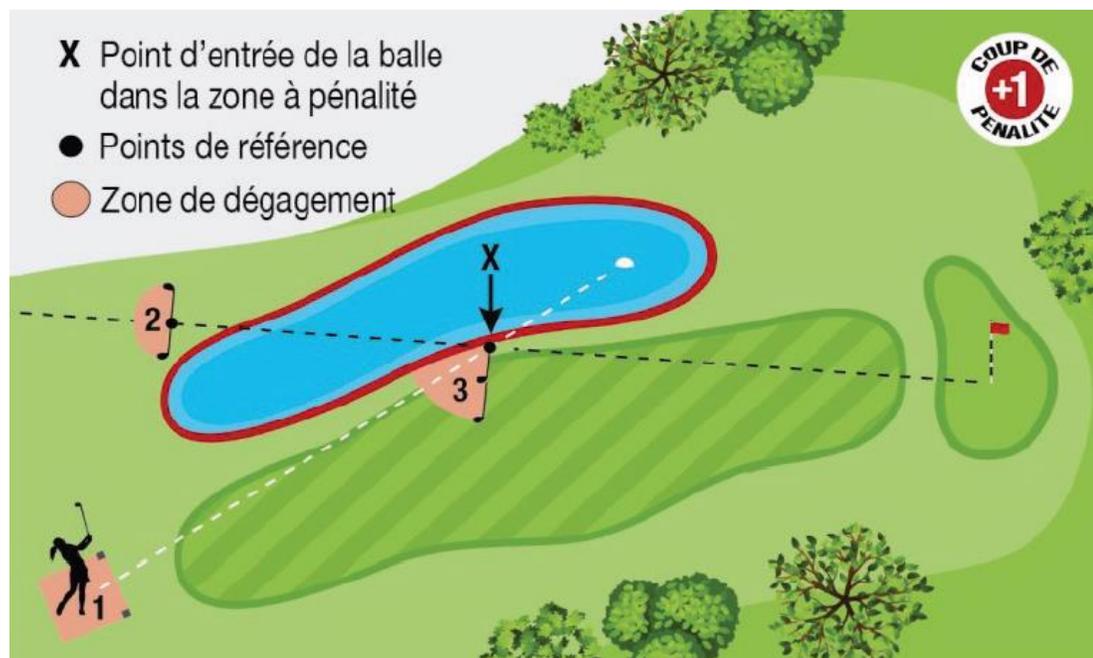


Replacer votre balle si elle se déplace après l'avoir déjà marquée, relevée et replacée à n'importe quel moment où cela arrive sur le green, vous remplacez votre balle à son emplacement d'origine— même si elle a été poussée par le vent ou déplacée sans raison claire.

Votre cadet marque et relève votre balle sur le green : Il n'y a plus de pénalité si votre cadet fait ceci sans votre autorisation explicite de le faire.

2 Zones à pénalité

- Zones à pénalité généralisées en plus des obstacles d'eau : Les "Zones à pénalité " marquées par des piquets rouges et jaunes peuvent désormais couvrir des **zones que le Comité décide de marquer dans ce but (telles que déserts, ravins, champs de roches volcanique, ou zones pouvant présenter des dangers)**, en plus des zones comportant de l'eau.



- Suppression de l'option de dégagement sur la lisière opposée : Vous ne pouvez plus vous dégager d'une zone à pénalité rouge sur la **lisière opposée à celle où est entrée**

en dernier la balle dans la zone de pénalité (sauf si le Comité adopte une Règle Locale l'autorisant).

- Levée de toutes les restrictions spécifiques relatives au déplacement ou au toucher de choses dans une zone à pénalité : Il n'y a **plus de pénalité** si vous enlevez ou déplacez des débris (tels que des feuilles, pierres et bouts de bois) ou touchez le sol avec votre main ou votre club dans une zone à pénalité. Même si votre balle repose dans cette zone à pénalité.



3 Bunkers

- Autorisation d'enlever des débris : Il n'y a **plus de pénalité** si vous touchez ou déplacez des débris dans un bunker même si votre balle repose dans le bunker.
- Restrictions assouplies pour toucher le sable avec votre main ou votre club quand votre balle est dans un bunker : Il vous est maintenant seulement interdit de toucher le sable (1) avec votre main ou votre club pour **tester l'état du bunker** ou (2) avec votre club dans **la zone juste derrière ou devant votre balle, en faisant un mouvement d'essai ou dans le mouvement arrière de votre coup**.
- Nouvelle option de dégagement pour une balle injouable : avec **deux coups de pénalité**, vous pouvez vous **dégager à l'extérieur du bunker** en droppant une balle en arrière sur la ligne joignant le trou et l'endroit où votre balle était au repos dans le bunker.

EQUIPEMENT QU'IL VOUS EST PERMIS D'UTILISER

1 Clubs endommagés

- Utilisation de clubs endommagés : **vous pouvez continuer à utiliser un club qui a été endommagé pendant le tour**, indépendamment de la façon dont c'est arrivé (par exemple même si vous l'avez endommagé dans un geste de colère).
- Remplacement de clubs endommagés : **Vous ne pouvez pas remplacer un club endommagé**, à moins que vous ne soyez pas responsable du dommage.

2 Appareils de mesure de distance

- Appareils de mesure de distance autorisés : Vous pouvez utiliser **des appareils pour mesurer la distance**, sauf si c'est interdit par une Règle Locale (c'est l'inverse de ce qui existe dans les Règles actuelles).

COMMENT SE PRÉPARER ET EFFECTUER UN COUP

- Restrictions renforcées sur l'aide apportée par le cadet à l'alignement : Votre cadet n'est pas autorisé à se tenir sur une ligne derrière vous à partir du moment où vous commencez à prendre votre stance jusqu'à ce que vous ayez effectué votre coup. Plus de possibilité donc pour le cadet d'aligner son joueur avant le coup.
- Le terme "ligne de putt" n'est plus utilisé. Le terme «ligne de jeu» s'applique partout sur le parcours.
- En stroke play, le joueur avec le score brut le plus bas au trou a toujours l'honneur (plus aucune exception lors des compétitions stableford).
- Jouer une balle provisoire après que la recherche ait commencé est maintenant autorisé.

PROMOUVOIR UNE CADENCE DE JEU PLUS RAPIDE

- Vous êtes encouragés à jouer plus promptement : Il est recommandé que vous effectuiez chaque coup **en pas plus de 40 secondes – et en général plus rapidement que ça** – une fois que c'est à votre tour de jouer.



- Jouer hors-tour en stroke play (Golf "Prêt ? Jouez") : ceci a toujours été autorisé sans pénalité, mais maintenant vous êtes **incités fortement à procéder ainsi pour gagner du temps mais ce de manière responsable et en toute sécurité**.

METTRE EN AVANT DES NORMES ÉLEVÉES DE COMPORTEMENT DU JOUEUR ET FAIRE CONFIANCE À L'INTÉGRITÉ DU JOUEUR

Il n'y a plus de section séparée pour l'étiquette mais les principes majeurs qu'elle mettait en avant sont maintenant intégrés dans les Règles : agir avec intégrité, avoir de la considération pour les autres et prendre soin du parcours.

- Jouer dans l'esprit du jeu : De nouvelles dispositions sont ajoutées pour renforcer les **normes élevées du comportement attendu** de tous les joueurs sur le terrain et il est à la discrétion des Comités de disqualifier des joueurs pour un **mauvais comportement** qui ne respecterait pas ce code.
- Code de comportement du joueur : les Comités ont autorité pour pouvoir adopter leur propre code de comportement du joueur et infliger des **pénalités en cas d'infraction aux normes de ce code**.
- Suppression du besoin d'annoncer l'intention de relever la balle : Quand vous avez une bonne raison de marquer et relever votre balle pour l'identifier, pour voir si elle est coupée ou fendue ou pour voir si vous êtes autorisé à vous dégager (telle que pour voir si votre balle est enfoncée), vous n'êtes **plus obligé d'annoncer préalablement** à un autre joueur ou à votre marqueur que vous avez l'intention de le faire ou de donner à cette personne l'opportunité d'observer le processus.
- Interprétation d'un jugement raisonnable : Quand vous avez besoin **d'estimer ou de mesurer** un endroit, un point, une ligne, une zone ou une distance selon une Règle, **votre jugement raisonnable ne sera pas reconsidéré** à cause d'une information ultérieure (telle qu'un recours à la vidéo) **si vous avez fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre dans ces circonstances** pour faire l'estimation ou la mesure de manière précise.

